



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : RAPPORTS D'ANALYSE DES RISQUES RESIDUELS DE FIN DE TRAVAUX**      **DÉCISION N° DM-24-259**  
**EN DATE DU 09 AOUT 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**CONSIDÉRANT** la demande de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France (ARS) et de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des Transports (DRIEAT) du Val-de-Marne, demandant à la Région Ile-de-France et à la Commune de Vincennes, de réaliser conjointement sur les parcelles H212, H213 et H214 occupées par un lycée et un gymnase, des campagnes de surveillance de la qualité de l'air intérieur des bâtiments et des gaz de sol ;

**CONSIDÉRANT** que la Région Ile-de-France a déjà missionné la société EODD pour des études préalables et que les diagnostics complémentaires et les campagnes dans son bâtiment s'inscrivent dans la continuité de celles réalisées ;

**CONSIDÉRANT** que ces campagnes et ces diagnostics réalisés dans les bâtiments de la région et de la commune sont indissociables et doivent être menés conjointement par les deux collectivités pour la recevabilité et la fiabilité de l'ensemble des études ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société EODD dont le siège social se situe 171/173 rue Léon Blum 69100 Villeurbanne, un marché de prestations de services pour la réalisation des rapports d'analyse des risques résiduels de fin de travaux pour un montant de 7 400 € ht.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

**Signé**

**Charlotte LIBERT-ALBANEL**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20240809-lmc1H12334H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 09/08/2024  
Date de Publication : 09/08/2024